A l'usage unique de
Madame Vera BROEZ

15 mai 2019

Le carrefour des Six-Routes, premier des 68 pôles de gare du Grand Paris Express à avoir ficelé son projet urbain

Stratégies urbaines | Mobilités | Métropoles | Projets d'aménagement

Diffusion restreinte

Des 68 gares du Grand Paris Express, celle de La Courneuve, qui accueillera à l'horizon 2024 les lignes 16 et 17, en connexion avec le T1 existant, est la première dont l'étude de pôle lancée par la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités aboutit. Cette étude, qui vise à porter un projet de transformation des équipements publics aux abords de la gare, est importante au carrefour des Six-Routes, haut-lieu de la circulation automobile peu propice à des parcours cyclistes et piétons apaisés. A cet égard, les 25 millions d'euros vont permettre de déclencher une série d'autres changements en cascade, à l'horizon des Jeux olympiques.

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

C'est le premier des 68 schémas de référence validés depuis le lancement du programme d'amélioration des espaces publics autour des 68 gares du Grand Paris Express. Une démarche lancée conjointement par la SGP et IDF Mobilités avec les territoires concernés, en 2015. Le projet de transformation du carrefour des Six-Routes de La Courneuve a été approuvé par le comité de pôle, a fait savoir la Société du Grand Paris le 9 mai 2019. Ce comité de pôle est présidé par Stéphane Troussel, le président du conseil départemental, et Gilles Poux, le maire de la commune. Il est également composé de Plaine Commune, d'Île-de-France Mobilités et de la Société du Grand Paris. Sur Six-Routes, l'aménagement des espaces publics et de la voirie sera réalisé à la même échéance que la mise en service de la gare, c'est-à-dire en 2024. Elle doit desservir les lignes 16 et 17 du GPE, en correspondance avec le T1.

Les types d'aménagements attendus - Vera Broez - cliquer pour agrandir

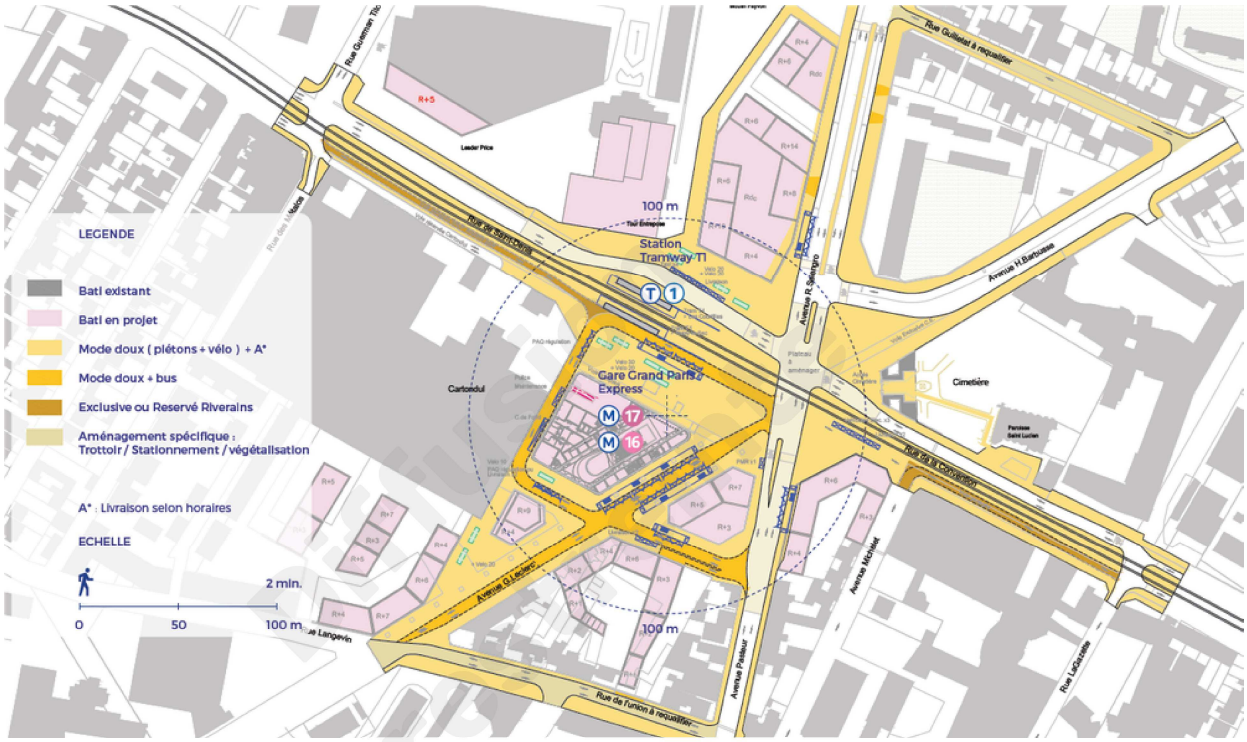

(https://www.cadredeville.com/announces/2019/05/15/metrop-courneuve.png)

La démarche croise ici l'ambition portée par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis (coordinateur de l'étude de pôle) et Plaine Commune sur la requalification de la place de l'Armistice, mieux connue sous le nom de carrefour des Six-Routes, au cœur

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

de la Cité des 4000. Plaine Commune Développement a créé une ZAC des Six-Routes en 2018 (https://www.cadredeville.com/announces/2019/02/01/seine-saint-denis-une-maitrise-doeuvre-urbaine-pour-les-six-routes).

Des parcours piétons et cyclistes apaisés

Concrètement, les liaisons vers le centre-ville de La Courneuve et les parcs Marville ou Georges Valbon seront valorisées. L'avenue du Général Leclerc sera transformée en une voie dédiée aux bus et aux piétons et un réseau cyclable desservira le pôle avec 180 emplacements, dont 120 en consigne Veligo. Le cabinet d'architectes Vera Broez a été désigné en 2017 pour dessiner le projet.

"Notre intention, notre objectif, c'est de faire la démonstration de ce qu'on peut faire sur beaucoup de sites de Seine-Saint-Denis sur des territoires comme celui-ci, vraiment très circulé" par des voitures, indique Alexandre Frémiot, directeur général adjoint des services au département. "Nous allons redonner place aux piétons et vie à une activité commerciale en pieds d'immeuble". Par ailleurs, en diminuant la largeur circulée de la route, de l'espace est récupéré sur la partie Nord, et l'aménageur de l'EPT pourra y prévoir des logements le long de l'axe Salengro/Georges Valbon, qui sortiront de terre après l'échéance JOP, prolonge-t-il.

Situation Six-Routes - cliquer pour agrandir

Ce site doit porter une "rupture radicale par rapport aux usages actuels", poursuit Alexandre Frémiot. Notamment, "pari a été fait avec la SGP d'un grand parvis de la gare permettant d'aller de la sortie du T1 à la gare du Grand Paris Express", en évitant d'avoir à traverser des routes et donc en reportant des voies au nord du tramway. Pour cela, "nous sommes partis sans tabou, sans même se préoccuper dans un premier temps des enjeux de trafic, nous avons envisagé le projet d'un point de vue urbain".

Un peu moins de 25 millions d'euros pour ce projet

Diffusion restreinte

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

Le département va d'ailleurs lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des voies autour de ce pôle. Laquelle comprendra aussi l'opération de cheminement piétonnier et cycliste entre les Six-Routes et le site de Marville tout proche, qui doit accueillir une piscine d'entraînement pour le water-polo dans le cadre des JOP.

Le chiffrage financier pour ce pôle Six-Routes est intervenu dans la dernière ligne droite des discussions entre partenaires. Le coût est élevé - un peu moins de 25 millions d'euros (43% département / 28% SGP / 15% Plaine Commune et 14% Île-de-France Mobilités), mais le réaménagement du carrefour "emporte beaucoup d'espaces publics" et retravaille sur "un périmètre étendu l'organisation de cette voirie" actuellement uniquement routière - avec trois routes départementales qui se séparent en six branches -, détaille à Cadre de ville Julien Peyron, directeur des gares et de la ville au sein de la SGP. Cet aménagement va jouer un rôle majeur et transformer en profondeur le quartier, en rendant l'usage de cet espace public pacifié aux habitants, piétons, cyclistes et usagers des transports en commun.

Projections avant/après aménagement - Vera Broez - cliquer pour agrandir

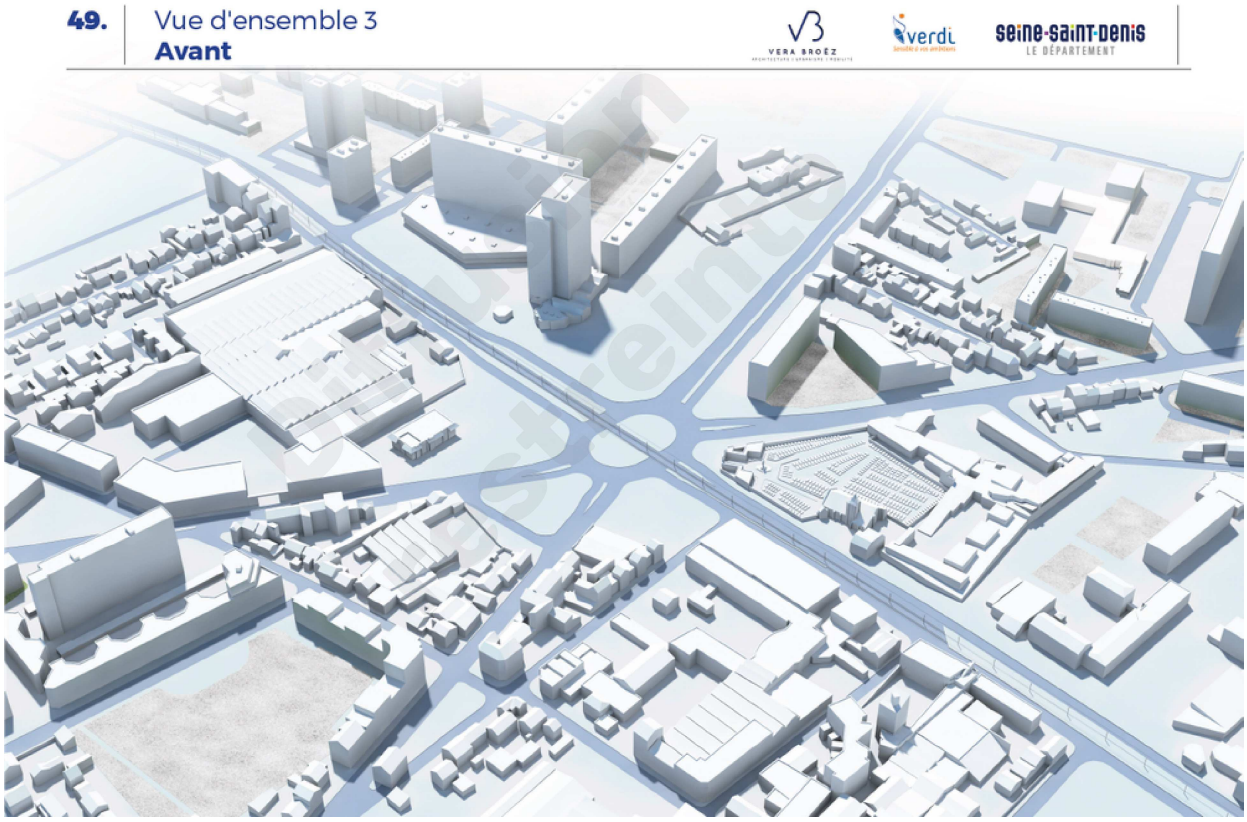

(https://www.cadredeville.com/announces/2019/05/15/vue-densemble-avant.png)

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

(https://www.cadredeville.com/announces/2019/05/15/vue-densemble-apres.png)

A chaque gare sa situation contextualisée

La SGP a accepté de sortir de son périmètre et de financer des aménagements au-delà du seul parvis. IDF Mobilités aussi a apporté des financements conséquents pour financer l'intermodalité, reconnaît Alexandre Frémiot. "Si chaque pôle coûte 25 millions, avec 68 gares, ce sera la banqueroute !", remarque Julien Peyron, qui souligne que tous les projets autour de futures gares n'ont pas vocation à être aussi ambitieux. Si ce projet coûtera une telle somme, c'est que les enjeux et la mobilisation des collectivités étaient au rendez-vous. Dans les autres cas, l'idée est plutôt que les financements soient répartis en trois tiers : un tiers collectivités, un tiers SGP et un tiers IDF Mobilités.

Chacune des 68 gares et chaque situation locale sont étudiées de près (une étude financée par la SGP). Toutes les études de pôle ont été lancées en même temps, quelle que soit l'échéance de mise en service de la gare (2024 ou 2030), par "principe d'équité stricte" entre tous les territoires, explique la SGP. Mais toutes sont loin d'avancer au même rythme, comme en témoigne cette carte d'avancement des différentes études, fournie par la Société du Grand Paris :

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

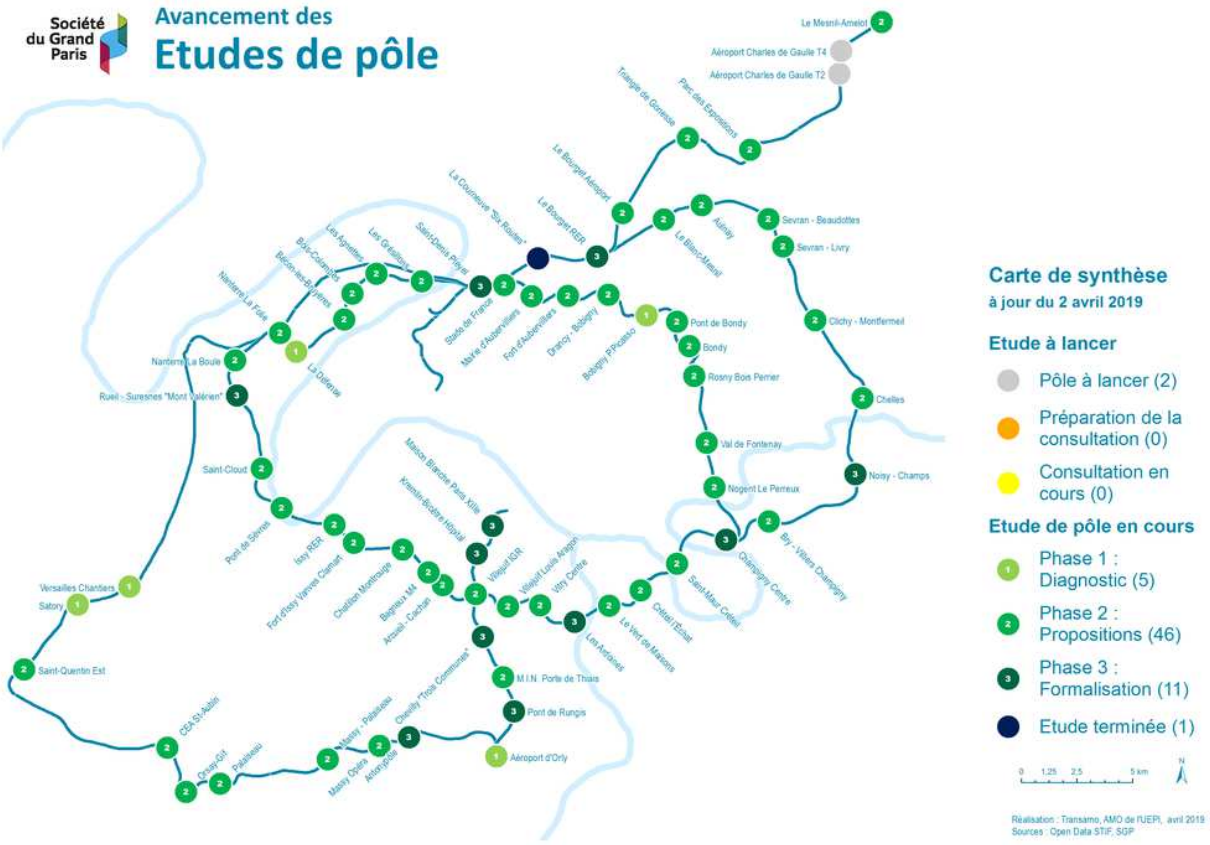

(https://www.cadredeville.com/announces/2019/05/15/carte-de-suivi-des-poles-du-grand-paris-avril-2019.png)

Une maîtrise d'ouvrage claire

Dans le cas de figure de La Courneuve, faire aboutir le projet a aussi entre autres pu être possible en raison du nombre limité de partenaires, explique Julien Peyron. Seuls trois maîtres d'ouvrage sont partie prenante : la SGP pour les emprises foncières acquises pour la réalisation de son chantier et dont la société reste maître d'ouvrage, le département puisque la voirie est départementale et Plaine Commune, à qui la compétence voirie a été transférée il y a de nombreuses années.

Mais parfois, les comités de pôle réunissent 12 partenaires avec jusqu'à 7 maîtres d'ouvrage, remarque-t-il. Parce que les compétences et responsabilités sont morcelées en Île-de-France.

Faire aboutir les études de pôle les plus urgentes

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

Même si les discussions se complexifient autour des financements et la nature de la maîtrise d'ouvrage à apporter au projet, le temps presse néanmoins, surtout pour les gares qui émergeront dès horizon 2024 comme Saint-Denis Pleyel, Le Bourget RER, Le Blanc Mesnil et Le Bourget Aéroport. Certains partenaires n'en sont pas encore à formaliser leur étude de pôle, préalable à deux ans d'études de maîtrise d'œuvre et suivi du temps de la maîtrise d'ouvrage. Il faut donc que ces études de pôle aboutissent en 2019 pour que tout soit bien livré dans cinq ans.

C'est donc pour convaincre des partenaires - collectivités ou établissements publics d'aménagement - parfois "difficiles à mobiliser", d'accélérer le pas, que la Société du Grand Paris organise un "séminaire des pôles" le 20 juin prochain, en partenariat avec IDF Mobilités. ***Lucie Romano***

Diffusion restreinte

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville

FORMATIONS CADRE DE VILLE (https://drive.google.com/file/d/1xTJuPRYvrf-mQkNW83UyruHbgIN-gVtO/view?usp=sharing)

3 & 4 JUILLET - NOUVEAUX MONTAGES D'OPERATIONS D'AMENAGEMENT : ASPECTS JURIDIQUES ET OPERATIONNELS
(https://drive.google.com/file/d/1xTJuPRYvrf-mQkNW83UyruHbgIN-gVtO/view?usp=sharing)

> voir le programme de la formation (https://drive.google.com/file/d/1xTJuPRYvrf-mQkNW83UyruHbgIN-gVtO/view?usp=sharing)

Cadre de Ville organise des formations sur les nouveaux montages d'opérations, l'urbanisme transitoire, les PUP et PUP inversés, les nouveaux modes de cession et de commercialisation, l'optimisation du financement et de la fiscalité des opérations d'aménagement, l'impact de la loi ELAN sur les projets urbains, le BIM urbain et le PC numérique, ...

>> télécharger le programme des formations et la convention de formation (http://drive.google.com/file/d/1bmpuBqJ7x3pD46JBcs38lLfnzGMEKtex/view?usp=sharing)

Pour toute demande particulière, en inter ou en intra, merci de contacter le service formations au 01 86 95 72 10 - formations@cadredeville.com

Diffusion restreinte

Copyright 2004-2019 Cadre de Ville